

COMMUNE DE CRISENOY
NOTE DE SYNTHESE DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 OCTOBRE 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt-et-un, le lundi 04 octobre à 21 heures, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Hervé JEANNIN maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Hervé JEANNIN, Maire, Evelyne MICHEL, Martine GONCALVES, Thomas BERTHON, Francky MÉHAUT, Adjoint au Maire, Evelyne LAGGIA, Sandji XAVIER, Monique LÉGER, Alain BLESSING, Jean-Pierre FERNANDES.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Isabelle LIEUREY, Josette VALÉRY, Marion ROY, Murielle MARIÉ, Catherine BONGIBAUT.

Madame Isabelle LIEUREY donne pouvoir à Madame Evelyne MICHEL.

Madame Murielle MARIÉ donne pouvoir à Monsieur Thomas BERTHON.

Madame Martine GONCALVES a été nommée Secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 30 août 2021,
- Décision modificative sur les immobilisations incorporelles,
- Modification des statuts du SDESM,
- Désignation des délégués à la Commission Villaroche.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 30 AOUT 2021

Observation de Mme Martine GONCALVES concernant la réduction de la durée de l'enquête publique, et de la part de Mme Catherine BONGIBAUT : ajouter que la voix « CONTRE » est la sienne.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 30 août 2021.

DECISION MODIFICATIVE SUR LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Intervention d'Evelyne MICHEL suite à la décision prise lors du Conseil Municipal s'agissant de l'acquisition d'une licence IV. Dans la section investissement, la licence IV de débit de boissons n'avait pas été prévue au budget initialement. Il faut compter la licence IV de 13 000 euros et les frais annexes tels que le notaire.

Comme la somme présente à l'article 2313 ne sera pas utilisée cette année, la somme de 18 000 euros sera injectée à l'article 205 « concessions, brevets, licences et droits ».

Il s'agit d'un jeu d'écriture comptable.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés **ACCEPTE** la décision modificative sur les immobilisations incorporelles et notamment les concessions, brevets, licences, et droits.

MODIFICATION DES STATUTS DU SDESM

Intervention d'Hervé JEANNIN : il s'agit de modifications légères de textes qui n'ont aucune incidence pour les communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE les nouveaux statuts du SDESM.

AUTORISE Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine et Marne afin qu'il soit pris acte, par arrêté inter préfectoral, des nouveaux statuts du SDESM.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS A LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT DE VILLAROCHE

Intervention d'Hervé JEANNIN : Dans le contexte actuel, il s'agit de participer activement à l'ensemble des instances consultatives afin d'agir et de communiquer de façon massive concernant toutes les nuisances que subit déjà la commune :

- le flux croissant des vols aériens en dehors des couloirs prévus et en toute hypocrisie, générant des passages nombreux et bruyants,
- le bruit concernant l'autoroute et la ligne TGV, sans la moindre protection à 300 m des premières habitations,
- des centres d'enfouissement pas toujours bien maîtrisés par le passé.

Ces nuisances participent grandement des sacrifices de la commune de Crisenoy au bénéfice du Service Public en général et depuis déjà de nombreuses années.

Les deux projets de verrues que sont la ZAC de logistique massive et le centre de détention représentant des menaces récurrentes désormais.

Les nuisances sonores de ces survols aériens illicites se répercutent sur la commune avec les vents dominants sud-ouest les trois quarts de l'année,

La commission est composée d'environ 90 membres : Associations, Services de l'Etat, Collectivités locales, usagers de l'aérodrome, profession aéronautiques, etc.... se réunissant tous les 2 à 3 ans seulement en affichant essentiellement sa mollesse inefficace pour les villages alentour. Elle a jusqu'à présent rétorqué en litanie qu'il nous fallait prendre des photos des avions, préciser les plaques d'immatriculations et les horaires. Il n'a pas encore été demandé de produire la photo des pilotes...

La commune souhaite participer activement à ces trop rares commissions.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, désigne les délégués comme suit :

Délégué titulaire : Mme Martine GONCALVES

Délégué suppléant : Mr Hervé JEANNIN

AFFAIRES DIVERSES

- **Francky MÉHAUT :**
 - **opération broyage** le samedi 23 octobre 2021 de 9h à 11h30 à la salle polyvalente.
 - **Le chantier des peupliers** de Suscy est terminé, les souches ont été « rognées »,
 - **L'interlocuteur de la société COLAS** a quitté la société et pour le moment retarde ainsi les opérations prévues en voirie,
 - **La subvention FER pour des travaux de voirie** rue Vert Saint Père est remplacée par les amendes de police et le pourcentage pris en compte pour les travaux de voirie est réduit à 35% au lieu des 50% ; les travaux prévus initialement à Vert Saint Père sont donc repoussés,
 - **Les contrats d'assurances de la commune** ont été renégociés : la commune est désormais mieux assurée (de façon dite « plus sincère ») et à moindre coût. Pour toutes les manifestations organisées par les associations, c'est l'assurance de l'association qui court hormis pour les personnes non adhérentes à l'association. Dans ce cas, c'est la mairie qui fera une attestation pour les personnes bénévoles afin de les couvrir avec l'assurance de la commune. Enfin, les caméras vidéo protection sont également assurées, au titre du « mobilier urbain » au même titre que les distributeurs de « sacs à déjections » ou encore les luminaires au stade de foot,

 - **Alain BLESSING :** Après la **réunion publique présentant le projet de Café multiservices** il compte sur toute la population pour aller à la rencontre de ce futur établissement très attendu et qui offrira une dizaine de services aux crisenoyens et aux villages alentour.
Très satisfait de la **réussite de la grande fête du village** qui a eu lieu début septembre,

 - **Jean-Pierre FERNANDES :** M. MADEO lui a fait part du souhait de **création d'un terrain de pétanque** à côté de l'un des barbecues près du ru d'Andy, sous l'égide de l'association ARTE VITA. Le conseil municipal n'est pas contre le principe mais il validera l'idée après vérification des plans et de la qualité du terrain ciblé.
Il remercie chaleureusement le conseil municipal pour sa participation et son témoignage de solidarité aux obsèques de sa maman,

 - **Évelyne MICHEL :** Le **nettoyage de la salle polyvalente** est désormais prévu les samedis matin à 7h afin que les locataires disposent de la salle propre. Une **désinfection des locaux** est également prévue au préalable lorsque l'accueil des nourrices et de leurs enfants a lieu le lundi matin,

 - **Monique LEGER :** le RAM, désormais appelé « RPE » (**Relais Petite Enfance**) a **repris du service depuis le 04 octobre 2021**, certains lundi matin. Les produits nettoyants ont été fournis par la CCBRC pour le nettoyage de la salle avant l'arrivée du RPE les lundis.
- Une réorganisation du local des associations** se poursuit actuellement afin de recentrer le local Cuisine et le local Poubelles sur leur destination.
- **Sandji XAVIER :**
 - **Voisins Vigilants :** prévoir de communiquer dans la presse ainsi qu'une réunion publique fin octobre, date à déterminer,

- L'entreprise SOBECA est intervenue pour le **changement de l'armoire courants forts et éclairage public**, rue des Buttes. Mise à niveau de l'éclairage en cours,
 - Il faudrait **investir dans 2 défibrillateurs** (mutualisation possible avec la CCBRC) : salle polyvalente et mairie, comme cela a été le cas durant des années,
 - Il faut faire **contrôler le City-Parc** afin d'obtenir le certificat de conformité.
- **Martine GONCALVES** :
- **L'enquête publique** se clôturera le jeudi 07 octobre 2021. Il y a eu une bonne participation des habitants. Le commissaire enquêteur dispose de 15 jours pour effectuer ensuite son rapport puis l'envoyer au Tribunal administratif. Le conseil municipal pourra par la suite modifier s'il y a lieu le projet de modification du PLU en vue de son approbation par le conseil.
 - Elle a également participé au comité syndical du syndicat mixte des 4 vallées de la Brie (**SM4VB**) le **mercredi 29 septembre 2021** : à l'ordre du jour, la mise en place du RIFSEEP (réglementation de la rémunération des agents territoriaux), la présentation du nouvel agent, conventions de mise à disposition de la secrétaire auprès d'autres entités, mise à disposition de locaux, l'adoption du projet du contrat de territoire eau et climat (CTEC)...
- **Évelyne LAGGIA** : elle a assisté à une réunion CCBRC en visio concernant l'action sociale. Il existe un **nouveau prestataire pour les portages à domicile** : des retours assez positifs. Aussi, la CCBRC est toujours en **recherche de bénévoles concernant l'épicerie solidaire**.
- **Thomas BERTHON** :
- **Signalement de nombreux rats** encore présents sur la commune. Traitement des égouts envisagé comme en 2020,
 - Une manifestation va être organisée pour **Halloween** par la commission Vie du Village,
 - De même, le **Beaujolais Nouveau** sera célébré le 3^e jeudi du mois de novembre 2021.
 - Un agent technique finira sa mission fin octobre et un nouvel embauché arrive début octobre pour le remplacer et effectuer la **mise en double**. Il dispose de toutes les compétences nécessaires pour occuper ce poste.
- **Hervé JEANNIN** :
- Annonce **l'évolution du mix Communication** de la commune et sa modernisation,
 - Présentation d'un **projet d'évolution du site internet Réseau des communes** afin de proposer une nouvelle variante lors du prochain conseil. Présentation beaucoup plus moderne. Possible changement de prestataire,
 - Proposition à venir **d'une véritable charte graphique** (logo ou blason pour la commune comme par exemple un Noyers, un épi de blé et un bâtiment symbolique).

- Autre **possible projet d'application sur les smartphones** pour une communication beaucoup plus rapide et davantage dématérialisée destinée à se substituer aux envois multiples de sms lors d'urgences.
- **Concernant le projet de prison** : une réunion en préfecture a eu lieu le 21 septembre 2021 en présence des services de l'État, de l'agence publique pour l'immobilier de la justice (APIJ), du ministère de la justice, de la CCBRC, de nos représentants.

La commission Urbanisme, ainsi qu'un représentant du « collectif » de Crisenoy, y ont été informés des dernières avancées du projet. À cette occasion le groupe a pu réagir en interpellant de façon très complémentaire les différents interlocuteurs, souvent mis en grande difficulté face aux arguments mis en avant pour la défense de notre village. L'APIJ évoque le lancement d'une concertation préalable obligatoire. Cette phase de dialogue permettra de présenter le projet aux habitants et acteurs locaux et de recueillir leurs avis et contributions afin de tirer le bilan des échanges.

Les études de faisabilité ainsi que les diagnostics nécessaires au projet de construction d'un centre pénitentiaire envisagé par l'APIJ vont être lancés. Un arrêté préfectoral d'occupation temporaire des terrains (AOT), d'une durée de 24 mois, a été pris en ce sens fin août 2021 et fera l'objet, en temps utile, d'une information et de la publicité nécessaire. Cette période doit permettre de nous faire entendre en démontrant que ce projet de centre pénitentiaire n'est pas réalisable sur notre territoire. Par ailleurs, il ouvrirait la porte à la logistique massive refusée depuis des années par la commune. À défaut d'être entendus, tous les recours possibles seront engagés à l'instar des procédures judiciaires déjà engagées et toujours en cours.

- **Installation de la fibre optique** : Depuis 2 ans, le syndicat Seine et Marne Numérique et l'intercommunalité CCBRC qui a la compétence nous indiquent une ouverture effective au dernier trimestre 2021. Sans nouvelles malgré nos relances, un retard se profilait depuis le mois d'août. Rendez-vous a été pris sur le stand au salon des maires de septembre pour rencontrer les membres du syndicat. Après avoir invoqué la crise sanitaire pour expliquer ce décalage, la responsable du développement de la fibre indique pour Crisenoy et les villages alentour annonce désormais une ouverture à la commercialisation en avril 2021.

Nos citoyens sont de plus en plus nombreux à montrer leur impatience face à la faiblesse actuelle de la capacité du réseau internet, empêchant parfois le télétravail. Après avoir contacté ses interlocuteurs de l'infrastructure ORANGE (internet filaire) à plusieurs reprises, il n'y a pas eu d'amélioration du réseau internet.

le Maire a saisi l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques des Postes et de la distribution de la Presse) afin de signaler l'indigence du réseau actuel dans notre village. Il invite toutes celles et tous ceux qui se retrouvent en difficulté face à ces problèmes d'internet à faire un signalement dès à présent auprès de l'ARCEP.

- **Consultation citoyenne de la CCBRC sur l'avenir de notre territoire** : la commune de Crisenoy est celle qui a le plus répondu à la consultation citoyenne organisée par la CCBRC (31 communes) avec 7% de ses habitants qui y ont répondu. A quelques jours de la clôture, cela reste globalement très faible sur le territoire intercommunal. Il faut continuer à participer jusqu'au 15 octobre.

La séance est levée à 23h30